ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 116842

Texte de la question

M. René Dosière attire l'attention de M. le Premier ministre sur les différences sensibles qui apparaissent dans les documents budgétaires entre les effectifs autorisés et les effectifs en poste à son cabinet, et à celui des ministres rattachés. Pour l'année 2008, les chiffres sont respectivement 299 et 346 (+ 47 soit + 15,7 %). Pour l'année 2009, les chiffres s'élèvent à 299 et 389 (+ 90 soit + 30,1 %). Enfin pour l'année 2010, les chiffres sont 326 et 384 (+ 58 soit + 17,8 %). Il aimerait connaître les motifs de ces dépassements systématiques, faute de précisions dans les documents budgétaires.

Données clés

Auteur : M. René Dosière
Circonscription : Aisne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 116842
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8939
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)